



Audience Directrice Générale 29 août 2024

Carine CAMBURET
Caroline GERMAIN
Stéphane BERGER

Madame la Directrice Générale,

Nous profitons de votre visite pour nous faire le porte-voix de nos collègues et attirer votre attention sur nos difficultés propres.

Dans l'Yonne, la situation RH est rendue complexe par une réalité : le département n'est pas très attractif et compte beaucoup de postes vacants. De plus, les agents qui sont nommés et formés ne restent souvent pas à l'issue du temps minimum requis. Le renouvellement tardif des contractuels, pourtant formés et investis, fragilise l'organisation des services et met ces agents dans une incertitude qui pourrait leur être épargnée.

La présence d'un site démétropolisé, le SAPF de Joigny, aurait pu être un plus pour notre réseau local, mais il a un effet que la direction n'avait pas anticipé : il draine les « sachants » du département venant du SPFE, ou encore des collègues voulant changer de service, au lieu d'attirer des collègues de l'extérieur. Alors que ce constat est démontré depuis sa création, les effectifs n'ont pas été lissés et un nouveau transfert massif de postes, de chaises vides selon nous, est programmée pour 2026, à l'encontre de toute logique.

Vous visitez depuis votre nomination les services départementaux et ne pouvez ignorer que les réformes subies ces dernières années, dont le NRP, dans les départements ruraux comme le nôtre, ont eu de sérieuses conséquences sur la qualité de vie et de travail de nos collègues : activités monotâches que l'on pourrait qualifier de taylorisation du travail, déménagements ou trajets domicile/travail allongés, absence de cadres intermédiaires, déclassement des postes comptables, recrutement insoluble des conseillers aux décideurs locaux,...

La liste est longue et nous n'évoquons même pas ici les conséquences sur les services publics, sur la simple et pourtant essentielle couverture du territoire.

La CGT se félicite que vous visitiez le SGC de Chablis, seul poste qui, malgré le NRP, soit resté à taille humaine, dans de beaux locaux, avec la présence d'un effectif et d'un encadrement complet, une très belle vitrine en somme...

Cette année, le département de l'Yonne, comme ses voisins, voit son contrôle fiscal lui aussi réorganisé. Toutes nos réformes se sont faites avec une perte d'agents, dont le dernier exemple est le transfert des taxes douanières aux SIE, sans que le moindre agent des douanes ne suive évidemment cette mission. Espérons que cette fois-ci ce ne sera pas au détriment des agents et des emplois.

Devons-nous, Madame la Directrice, nous attendre à d'autres réformes, à une énième fusion de services, à des postes sans agents, à peut-être des agents sans bureau ?

Concrètement quelles solutions porterez-vous pour l'Yonne ?